

# L'ÉTUDE DU TEXTE ARGUMENTATIF

## Baccalauréat de français, sujet de type I

Par Stéphane FONTAINE,  
[stephane.fontaine@ac-besancon.fr](mailto:stephane.fontaine@ac-besancon.fr)

[le vocabulaire de l'argumentation](#)

[les critères d'évaluation](#)

## Vocabulaire de l'argumentation. Lexique pour l'étude des textes argumentatifs

**ARGUMENT** : c'est une idée qui s'intègre à un raisonnement ; l'argumentation s'appuie sur une démarche logique et explicite.

**CHAMP LEXICAL** : ensemble des mots, substantifs, adjectifs, verbes de la même famille désignant une même part de réalité, une même notion.

**CHAMP SÉMANTIQUE** : ensemble des sens disponibles d'un mot selon le contexte.

**CONNECTEUR LOGIQUE** : outil grammatical qui exprime une relation logique (cause, conséquence, opposition, concession...).

**CONNOTATIONS** : ce sont les significations secondaires associées, de façon permanente, à la signification principale (ou dénotation) d'un mot dans un contexte donné ; elles reflètent les sentiments, les intentions du locuteur.

**DÉNOTATION** : c'est le ou les sens d'un mot que l'on peut trouver dans le dictionnaire.

**DESTINATAIRE** : c'est la (les) personne(s) à qui s'adresse le locuteur (il est lié à la 2ème personne du singulier ou du pluriel, et à la 1ère du pluriel si le locuteur l'associe à ses propos).

**LOCUTEUR** : c'est celui qui énonce un message (il s'exprime à la 1ère personne du singulier) ; il manifeste sa présence par des indices d'énonciation (il ne s'agit pas toujours de l'auteur, ce peut être un de ses personnages).

**DISCOURS** : c'est tout énoncé, écrit ou oral, dans lequel l'émetteur de l'énoncé multiplie les références à l'acte d'énonciation (identité des interlocuteurs, lieu et moment de l'énonciation, attitude des interlocuteurs...) pour entrer ou rester en contact.

**RÉCIT** : c'est tout énoncé, écrit ou oral, dans lequel l'émetteur de l'énoncé ou les marques de l'acte d'énonciation sont délibérément absentes. Le récit a pour fonction de raconter, de narrer.

**DISCUTER UNE THÈSE** : c'est réfléchir à la valeur d'une opinion en pesant le pour et le contre.

**ÉLOGE** : ce sont des paroles ou un écrit à la louange de quelqu'un ou de quelque chose.

**INDICES D'ÉNONCIATION** : ce sont les marques de personne (pronoms personnels, indéfinis, pro noms et adjectifs possessifs...), des repères temporels (temps des verbes, adverbes de temps), des indications sur le lieu (adverbes de lieu) ; ils reflètent la présence et la position du locuteur. On les appelle aussi embrayeurs.

**EMBRAYEURS** : ce sont les mots dont le référent dépend de la situation d'énonciation, comme les pronoms "je" et "tu" (ou "nous" et "vous") qui désignent l'émetteur et le récepteur du propos, les adjectifs démonstratifs et possessifs qui y renvoient, les adverbes de lieu ("ici" et "là"), les adverbes de temps ("maintenant", "aujourd'hui" ou "hier")...

**ÉNONCIATION** : c'est l'acte de production d'un énoncé par un locuteur qui présente des traces de son énonciation, et peut mettre en scène, de façon plus ou moins précise, le locuteur, sa pensée ou le sujet de l'énonciation.

**ÉNONCÉ** : c'est ce qui est dit ou écrit ; il s'actualise sous la forme d'un discours ou d'un récit.

**ÉTAYER UNE THÈSE** : c'est renforcer une thèse par des arguments et des exemples supplémentaires.

**EXEMPLE** : c'est un fait analogue au fait en question dans un propos qui est considéré par rapport à lui ; il sert à illustrer, prouver, éclairer.

**EXPLICITE** : c'est ce qui est énoncé complètement et ne peut prêter à aucune contestation.

**IMPLICITE** : c'est un sous-entendu qui s'adresse à la sensibilité, à l'imagination, au raisonnement du destinataire.

**PRÉSUPPOSITION** : c'est un message suggéré uniquement au raisonnement du destinataire.

**SOUS-ENTENDU** : c'est faire comprendre quelque chose de façon indirecte, en s'appuyant sur des éléments qui restent non-dit mais compris.

**EXPRESSION APPRÉCIATIVE** : elle exprime le jugement favorable du locuteur ; le lexique est alors élogieux, valorisant, mélioratif.

**EXPRESSION DÉPRÉCIATIVE** : elle connote la critique, le dédain et parfois le dégoût ; le lexique est souvent péjoratif.

**FIGURES DE STYLE** : c'est l'ensemble de procédés et de techniques permettant de s'exprimer correctement et avec éloquence ; les tournures de style rendent plus vive l'expression de la pensée.

**RHÉTORIQUE** : c'est la discipline qui autrefois enseignait l'art oratoire et littéraire, ce sont les moyens par lesquels on entend donner plus d'efficacité à un discours, oral ou écrit.

**INTENTIONS DU LOCUTEUR** : c'est le but que se fixe le locuteur pour son argumentation ; il peut s'agir de persuader, convaincre, émouvoir, séduire, provoquer, démontrer

**MODALISATIONS** : ce sont les marques de jugement ou de sentiment du locuteur.

**MODALISATEURS** : ce sont les mots et les procédés grammaticaux qui traduisent l'attitude d'un locuteur par rapport à son énoncé, c'est-à-dire le doute, la certitude, la critique...).

**MODALITÉ** : c'est le synonyme de "forme". ex : les modalités de phrases sont les formes déclarative, interrogative, exclamative, impérative.

**NATURE DU RAISONNEMENT** : il peut être déductif, inductif, par l'absurde, etc

**PAMPHLET** : c'est un écrit satirique d'actualité, court et violent, dirigé contre une personnalité connue ou contre une institution.

**PARATEXTE** : c'est l'ensemble des indices "à côté" du texte qui permettent d'en connaître davantage sur lui (nom de l'auteur, siècle, typographie, titre...)

**PLAIDOYER** : discours oral ou écrit qui défend, avec vigueur et éloquence, une opinion ou un parti-pris. (son contraire : réquisitoire)

**PROGRESSION DU L'ARGUMENTATION** : c'est la manière de développer les arguments ; elle peut être linéaire, éclatée ou à thème constant.

**RÉFUTER UNE THÈSE** : c'est s'opposer à une argumentation en prouvant sa fausseté.

**REGISTRE DE LANGUE** : c'est la manière de s'exprimer qui reflète la culture, le milieu social du locuteur ; il peut être familier, courant ou soutenu.

**RELATION (LIEN) LOGIQUE** : c'est un enchaînements d'une idée à l'autre (souvent des adverbes, des locutions adverbiales, conjonction de subordination et de coordination) ; elle peut être explicite ou implicite. Elle peut exprimer la cause, la conséquence...

**SYNTAXE** : c'est la partie de la grammaire qui décrit les règles par lesquelles les unités linguistiques se combinent en phrases ; ensemble des règles d'écriture d'un langage.

**THÈME** : c'est ce dont il est question principalement dans l'énoncé.

**THÈSE** : c'est la position du locuteur à l'égard du sujet, du thème qu'il évoque.

**TONALITÉ** : ensemble des éléments qui traduisent les sentiments, les intentions, la sensibilité du locuteur dans sa manière de traiter un sujet ; elle peut être ironique, pathétique, didactique, satirique, polémique, oratoire

NB: En complément, vous pouvez consulter le [lexique des études littéraires](#), dans lequel figurent la plupart des mots utilisés dans ces définitions.

---

# **Critères d'évaluation pour l'étude du texte argumentatif**

(ils ne sont pas tous à valider dans un même devoir, puisque les questions ne les mettent pas en actes)

## **PRÉSENTATION - EXPRESSION**

Lisibilité de l'écriture et présentation du devoir  
Correction du registre de langue et précision du vocabulaire  
Respect des règles (grammaire, syntaxe, orthographe...)  
Mise en relation des idées

## **ÉTUDE DU SYSTÈME D'ÉNONCIATION**

Identification du locuteur et du destinataire  
Repérage des indices d'énonciation (embrayeurs)  
Repérage des marques d'opinion (modalisateurs)  
Distinction des types d'énoncé et des tonalités employées  
Prise en compte du paratexte et du contexte

## **ÉTUDE DU LEXIQUE**

Repérage et commentaire des champs lexicaux, sémantiques  
Étude des connotations et explicitation des sens implicites  
Prise en compte de la valeur du registre de langue  
Explication de l'étymologie ou du sens d'un mot  
Classification et analyse des modalisateurs

## **ÉTUDE DE LA SYNTAXE ET DE LA RHÉTORIQUE**

Construction des phrases, types des phrases  
Détermination de la tonalité du texte  
Identification des figures de style et de rhétorique  
Présentation de la structure et de l'organisation du texte  
Détermination de la nature et du rôle des exemples

## **ÉTUDE DE LA STRUCTURE LOGIQUE**

Énonciation de la thèse (et de la thèse adverse)  
Caractérisation des arguments et du raisonnement  
Identification des connecteurs logiques et chronologiques  
Progression de l'argumentation (stratégie argumentative)  
Explicitation des intentions de l'argumentation

## **TRAVAUX D'ÉCRITURE**

Soutenir la thèse

Réfuter la thèse

Discuter la thèse

Résumer (le texte ou une partie)

Commenter la stratégie argumentative

Auteur de cette page:  
Stéphane FONTAINE  
[fontaine@besancon.net](mailto:fontaine@besancon.net)